

PAVANT 78



*bulletin municipal
d'informations*

éditorial du maire

1978 s'achève laissant derrière elle un immense chemin parcouru... qu'il me soit permis de remercier ici, mes Adjoints et mes conseillers avec qui, tous ensemble, nous avons pu mener à bien les réalisations que vous connaissez ; celles-ci n'étaient possibles qu'avec une équipe homogène, décidée à travailler dans l'intérêt de tous.

J'adresse également à toute la population du village, mes plus vifs remerciements pour la très grande compréhension dont elle a fait preuve à l'occasion des grands travaux de l'hiver dernier.

Si notre commune, dotée aujourd'hui d'aménagements modernes n'est pas très grande, elle est cependant devenue bien vivante.

Son ambition est celle de continuer à vivre heureuse dans la prospérité, et pour cela, l'aide de tous lui est indispensable pour pouvoir travailler dans la sérénité et faire confiance à l'avenir.

Le Maire
Jean PREVOT

les grands événements de l'année

1 - REFECTION TOTALE DES RUES JEAN-JAURES ET JEAN DE LA FONTAINE :

La commune a dépensé 214.024 F pour ces travaux dont voici le détail :

- 30.705 F pour la révision du réseau d'eau, la pose de bouches à clé réglables, pose de plaques d'assainissement en fonte, réglage des gouttières.
- 1.286 F pour le branchement de la source de M. Drémont Jean-Marie au pluvial communal.
- 116.033 F pour les bordures et aménagements des trottoirs.
- 66.000 F pour le goudronnage des trottoirs.

2 - L'ACHAT DU CLOS DE Mme GERGONNE ET LA VENTE A PHENIX DE 11.000 m2 POUR LA CONSTRUCTION DE 20 PAVILLONS EN 1979.

les activités municipales

LE BUDGET PRIMITIF :

Il a été équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 982.349 F.

soit : 606.950 F pour la section de fonctionnement et 375.399 F pour la section d'investissements qui comprenait les travaux sur le CD 86, des travaux à l'Eglise, des travaux à la station d'épuration, l'achat de matériel et l'achat du terrain nécessaire à l'agrandissement du groupe scolaire.

Pour équilibrer ce budget,

LES IMPOTS LOCAUX N'ONT ETE AUGMENTES QUE DE 10%

LA ZONE PAVILLONNAIRE :

Elle verra le jour en 1979 avec la création de 20 pavillons de 5 et 6 pièces, avec ou sans sous-sol, réservés en priorité à des administrés de notre commune. Les plans sont en Mairie, le permis de construire est accordé, les travaux commenceront pendant l'hiver.

Si cette zone vous intéresse, renseignez-vous en MAIRIE, LE SAMEDI de 17 heures à 19 heures.

LES RESEAUX :

- a) **Assainissement et pluvial** : ils ont été rénovés, améliorés et nettoyés ; c'est ainsi que tout le pluvial entre la Boucherie et la Boulangerie ainsi que celui de la Rue du Val de Marne sur une longueur de 90 m, a été changé entièrement.
Actuellement, on procède au remplacement des pompes défectueuses de la station d'épuration.
La surveillance de ces deux réseaux est vigilante et permanente.
- b) **En voirie** : en plus du CD 86 entièrement refait, il faut signaler le goudronnage du prolongement de la rue de l'Eglise.
A noter que la réfection de la Rue du Val de Marne prévue en 1978 a été reportée à 1979 en raison des travaux nécessités par le réseau pluvial et la nouvelle station d'épuration de l'usine Electro Chrome.
- c) **En électricité** : le réseau communal a été vérifié récemment par une entreprise spécialisée, il le sera encore dans le courant de l'hiver.
- d) **Le réseau téléphonique** : il s'est considérablement développé depuis un an grâce aux différentes interventions de la Mairie à tous les échelons pour que les demandes nombreuses des administrés soient satisfaites.
- e) **Le réseau d'eau** : toutes les vannes de bouclage ont été réparées et vérifiées ; elles font l'objet d'un entretien permanent actuellement.
Hélas ! les cassures demeurent imprévisibles...

LES AUTRES TRAVAUX :

- Aménagement d'un terrain de boules au « Clos Monsieur », ce terrain sera amélioré en 1979.
- Décoration du pays avec pose de vasques à fleurs à la belle saison.
- Plantation d'arbres au cimetière, au Clos Monsieur et dans le jardin d'enfants.
- Pose d'une enseigne MAIRIE sur le premier bâtiment communal.
- Achat et pose d'un nouvel abri de car ; l'ancien devant disparaître pour permettre le passage des canalisations de la zone pavillonnaire.
- Remise en ordre du cimetière. A ce propos, n'oubliez pas de faire mettre à jour vos concessions si ce n'est déjà fait.

DANS LES AUTRES DOMAINES : il faut noter.

- Le développement des activités du 3^e âge par l'augmentation des subventions.
- La participation financière de la commune à l'animation du foyer de Charly que chaque ancien du pays peut fréquenter à loisir.
- La merveilleuse exposition des travaux d'anciens pour laquelle la commune et son club du 3^e âge ont été félicités à tous les échelons.
- Le repas annuel de ce club qui fut une réussite complète dans une ambiance très agréable.
- Le financement de 30 séances de natation pour les scolaires.
- La grande réussite de notre fête patronale admirablement orchestrée par notre COMITE DES FETES dont il faut louer le courage et le mérite de tous ses membres.
- L'appui financier de la commune lors de la naissance, oh ! combien sympathique d'une société pyrotechnique à qui nous devons le Feu d'Artifice de la fête patronale et celui qu'elle nous présentera pour le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Il faut noter encore

- L'entretien permanent de la décharge publique.
- L'installation du bureau de vote dans le préau de l'école.
- Les avantages que la commune a obtenus pour les particuliers qui ont fait goudronner devant chez eux.
- L'installation de l'électricité dans le préau de la maternelle.
- La participation au financement des travaux du C.E.S. de Charly, établissement d'état.

Sans oublier bien sûr

- LA DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DU PERIMETRE D'URBANSIME et
- LA RELANCE DU DOSSIER « 4^e CLASSE » A PAVANT POUR 1979.

les renseignements pratiques

SACHEZ QUE

- La Mairie est ouverte les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 17 h à 18 h 30 et le samedi de 11 h à 12 h, tél. 70.04.17.
- Le Maire assure une permanence le SAMEDI de 17 h à 19 h.
- L'Assistante sociale est à votre service en Mairie à chaque fois qu'il y a consultation des nourrissons.
- La Sécurité sociale est à votre disposition tous les jeudis de 14 h à 15 h.
- Un service social communal fonctionne pour les personnes âgées en permanence. Adressez-vous pour cela en Mairie ou à Mme DIONNET Rosette, tél. 70.04.54.

EN CAS D'URGENCE vous pouvez appeler

- | | |
|--|--|
| - Le Docteur Billecart à Charly | Tél. 82.04.30 |
| - Le Docteur Delabre à Charly | Tél. 82.00.23 |
| - Le Docteur Masse à Nogent-L'Artaud | Tél. 70.03.28 |
| - Le Docteur Eschard à Chézy-sur-Marne | Tél. 82.80.33 |
| - Le Docteur Richard à Viels-Maisons | Tél. 82.60.22 |
| - Le Docteur de Mattos à Saacy-sur-Marne | Tél. 16.1.023.60.09
ou 16.1.023.63.09 |
| - L'ambulance à Charly-sur-Marne | Tél. 82.05.98 |
| - Les pompiers | Tél. 82.00.18 |
| - La gendarmerie | Tél. 82.00.17 |
| - Le taxi à Pavant | Tél. 70.04.10 |

l'état civil de l'année

CEUX QUI SONT NES :

- Stéphanie BERTEL

CEUX QUI SE SONT MARIÉS :

- Jean-Pierre ARNOULET et Martine DESFONTAINES
- Robert CHARPENTIER et Françoise COILLOT
- Serge NOEL et Régine VIDAL
- Gérard PERICART et Bernadette GUEROULT

CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉ :

- Joseph FRESNAY
- Raoul CHINA
- Camille NIGAULT
- Jeanne DAVID, veuve FRUGIER
- Léone GRATIOT, veuve FERNANDEZ
- Ambroise DEAVAL
- Marthe MILLET-CROCHART

il faut savoir que

- Jeter des papiers dans la rue ou sur les trottoirs, ce n'est pas propre et ça coûte cher à tout le monde.
- Laisser son chien faire ses besoins sur un trottoir ou sur une pelouse c'est se montrer « SANS GENE » à l'extrême.
- L'entretien d'un trottoir, c'est l'affaire des administrés et non de la commune.
- L'engorgement d'une canalisation d'égoût coûte très cher, alors évitons que cela se produise.
- Le sapin de Noël de la Mairie est offert gratuitement tous les ans à la commune par de généreux donateurs que l'on remercie chaleureusement.
- Respecter les vitesses, les sens interdits et le stationnement, c'est faire preuve de discipline et se mettre à l'abri d'ennuis regrettables.
- Remarquer qu'une ampoule est grillée ou qu'une fuite d'eau s'est déclarée dans une rue, C'EST BIEN !
En avertir la Mairie le plus vite possible, C'EST MIEUX !

LE 31 DECEMBRE A MINUIT

LE FEU D'ARTIFICE VOUS SERA OFFERT PAR LA SOCIÉTÉ PYROTECHNIQUE DU VILLAGE

mais que déjà il faut dire... ADIEU à 1978

et...

MEILLEURS

VOEUX

A

TOUS...

Le Conseil Municipal et son Maire